

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES
AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**CENTRE AGRICOLE POLYVALENT
DE MATOURKOU (CAP M)**



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

CERTIFICAT DE PRISE EN CHARGE(1)

Je soussigné (2),, Père ou tuteur (3)
du/de la candidat (e)
m'engage, en cas d'admission dudit candidat au test de recrutement d'auditeurs libres au Centre
agricole polyvalent de Matourkou (CAP Matourkou), à prendre en charge les frais de formation y
afférents, notamment à procéder au versement :

- des frais de scolarité (4) et éventuellement les frais d'hébergement (5) à la comptabilité
du CAP Matourkou selon les modalités de paiement fixées par l'établissement ;
- de frais de stage (transport, hébergement, restauration, production de rapport) à l'élève
en 2^{ème} année (pour les techniciens supérieurs et agents techniques d'agriculture) et en
3^{ème} année (pour les ingénieurs d'agriculture IA).

Le non respect du présent engagement expose l'élève admis à l'expulsion définitive de l'établissement.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature

1: A légaliser auprès d'une autorité compétente

2 : Nom prénoms et adresse du père/tuteur

3 : Rayer la mention inutile

4 : Selon l'option

5 : Les frais de scolarité ne prennent pas en compte les frais de stage
(séjour terrain de quatre mois pour les techniciens supérieurs d'agriculture ou
TSA et les agents techniques d'agriculture ou ATA ; et séjour de six mois pour les
ingénieurs d'agriculture ou IA, déplacement, production de rapport)